

PREVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

<u>REVENUS</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
TAXES		
Taxes foncières :	840 283.00	855 363.00
Taxes d'ordures :	142 000.00	148 098.00
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES :	6 000.00	5 000.00
TRANSFERT CONDITIONNEL :	302 774.00	332 218.00
TRANSFERT INCONDITIONNEL :	0.00	0.00
AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE :	<u>59 200.00</u>	<u>68 100.00</u>
TOTAL DES REVENUS :	1 350 257.00	1 408 779.00

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :	306 870.00	296 781.00
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	229 571.00	232 213.00
TRANSPORT :	359 229.00	549 736.00
HYGIÈNE DU MILIEU :	125 674.00	125 931.00
URBANISME ET ZONAGE :	38 073.00	36 679.00
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	400.00	500.00
LOISIRS ET CULTURE :	63 280.00	65 119.00
FRAIS DE FINANCEMENT :	31 000.00	17 520.00
AUTRES DÉPENSES ET AFFECTATIONS :	<u>196 160.00</u>	<u>84 300.00</u>
TOTAL DES DÉPENSES :	1 350 257.00	1 408 779.00

Lors de la séance spéciale du 13 décembre 2016 à 19 heures, il a été résolu :

- d'approuver les prévisions budgétaires ci-dessus;
- que le taux de la taxe foncière soit de : 0.62\$ du 100\$ d'évaluation

- que le taux de la taxe d'ordure soit de : 151\$ résidentiel, saisonnier par logement
2 000\$ spécial Val Bonheur
- que le taux de la compensation pour vidange des boues de fosses septiques soit de :
87\$ par logement, incluant un chalet.

DONNÉ à Saint-Nazaire-d'Acton, ce 20^{ième} jour de décembre de l'an deux mille seize.

Guyline Bourgoin, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière